

INFORMATION  
AUX LICENCIÉS,  
AUX CLUBS  
ET AUX RESPONSABLES DE DOJO



## **Prévention des infections cutanées bactériennes et à staphylocoque en particulier**

Les conditions de chaleur et d'humidité de l'été austral favorisent la prolifération microbienne.

Afin de prévenir le risque de contamination bactérienne notamment par le staphylocoque, nous vous rappelons les mesures d'hygiène à respecter :

S'assurer que le dojo et les tatamis sont régulièrement nettoyés et de manière adaptée

- Conserver vos savates jusqu'au tatami
- Éviter de partager des équipements
- Doucher vous avant et après l'entraînement
- Laver votre kimono après chaque entraînement
- Protéger d'éventuelle plaie par un pansement pendant l'entraînement (et prévoir des pansements de rechange)
- Hydrater vous bien pendant les séances.

En cas de symptômes : rougeurs, gonflement, boutons et/ou douleurs au niveau de la peau, consulter votre médecin traitant.

Si un pratiquant présente une infection cutanée, il doit éviter les entraînements au dojo jusqu'à guérison.

Nous vous recommandons d'informer le responsable du dojo afin qu'il procède à une désinfection des locaux et du tatami.

*Le 18/03/2025, Dr MAGNIN Pierre*